

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Saint-Denis
361 avenue du Président-Wilson

Centre aquatique olympique

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001104

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . 2023 BY 20 Informations d'accès en transport en commun : Métro 13 - Saint-Denis - Porte de Paris / Tram T8 - Saint-Denis - Porte de Paris / RER B - La Plaine Stade de France / RER D - Stade de France - Saint-Denis / Bus 153, 353 - Cornillon Sud / Bus 153 - Pont du Canal

Historique

Inauguré le 4 avril 2024, le Centre aquatique olympique de Saint-Denis est avec l'Aréna de la porte de La Chapelle le seul équipement sportif pérenne construit spécifiquement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il accueille les épreuves de natation artistique, de plongeon et les phases qualificatives de water-polo. La métropole du Grand Paris, maître d'ouvrage du projet, a confié sa conception aux agences d'architecture VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/.

Construit à proximité du Stade de France, sur l'ancien site du centre de recherche d'Engie, le bâtiment est situé au cœur de la ZAC métropolitaine Plaine Saulnier. Entièrement dédiée à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques avec la proximité du village olympique et l'installation de plateformes temporaires dédiées aux médias, aux soutiens logistiques et aux spectateurs, la zone doit être aménagée en quartier urbain mixte dès 2025.

Le Centre aquatique olympique a donc été conçu pour répondre à plusieurs objectifs : offrir un équipement innovant et performant pour l'accueil des Jeux de Paris ; être modulable pour pouvoir devenir dès 2025 un site « héritage » ouvert aux habitants dans un département souffrant d'un déficit en équipements publics ; participer à l'animation de ce nouveau pôle urbain et à son désenclavement pour mieux l'articuler avec le centre de Saint-Denis. Aussi, la passerelle ou « rue suspendue » qui enjambe l'autoroute et qui relie le bâtiment au Stade de France fait partie intégrante du projet avec lequel elle a été conçue conjointement.

L'édifice est un équipement bas carbone entièrement conçu en matériaux biosourcés. Il se présente sous la forme d'une halle à ossature bois maintenue par des tirants métalliques. La charpente est constituée de 91 poutres de bois lamellé-collé d'une portée de 90 mètres. De forme concave, elle donne au bâtiment le volume qui lui est strictement nécessaire et permet de réduire de 20% la masse d'air à climatiser. Les façades vitrées sont doublées de brise-soleil extérieurs en bois améliorant ses performances énergétiques tout en favorisant son intégration paysagère. L'ensemble repose sur un socle en

béton. La toiture est équipée d'un système de récupération d'eau de pluie et sert de support à près de 4 600m² de panneaux photovoltaïques faisant de l'édifice l'une des plus grandes fermes solaires urbaines de France. Le caractère compact du bâtiment permet de libérer sur ses abords un vaste espace de jardin de pleine terre planté d'une centaine d'arbres.

L'intérieur se caractérise par la modularité de ses espaces. Le bassin unique de 70 mètres est muni d'un fond et de deux quais mobiles permettant de créer des zones de dimensions variables en fonction des besoins propres à chaque épreuve en configuration compétition et de s'adapter aux différentes pratiques du grand public en configuration héritage. Cette souplesse permet également de maîtriser la consommation d'eau et de diminuer considérablement la consommation

d'énergie liée à son chauffage. Le bassin est ceint de tribunes modulables sur trois de ses côtés. Il pourra ainsi accueillir 5 000 spectateurs en configuration compétition, jauge réduite de moitié en configuration héritage. L'espace du deuxième niveau est en effet doté de tribunes provisoires convertibles en espace d'activités sportives annexes (fitness, tennis-paddle, etc.) hors période de compétition. L'ensemble des sièges des gradins ont été fabriqués à l'aide de trente tonnes de déchets plastiques locaux recyclés dont une tonne issue d'une collecte de bouchons.

Au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'équipement a vocation à accueillir le grand public comme les professionnels et servira notamment de centre d'entraînement de haut niveau pour le pôle France plongeon. Il accueillera les Championnats d'Europe de natation en 2026.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 2024 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : 2/3/4/ Ateliers (agence d'architecture, attribution par source, attribution par source, attribution par source), architecture+urbanism VenhoevenCS (agence d'architecture, attribution par source), Métropole du Grand Paris (maître d'ouvrage, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Site compétition JO 2024 ; 3 ; 6

Statut de la propriété : propriété publique

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel